

REFLEXION SUR LES METHODES DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE L'INSTRUCTION CIVIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Cet exposé présente quelques réflexions au sujet des buts de l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique et quelques suggestions dans le domaine des méthodes. Il ne s'agit donc pas d'un inventaire exhaustif de techniques pédagogiques, mais d'un simple apport à une confrontation d'expériences. Le but des échanges entre professeurs n'est pas de définir une méthode unique mais de permettre une information réciproque qui rend chacun plus libre de choisir et d'inventer. N'abordant pas le domaine des activités extérieures à la classe et à l'établissement, cet exposé porte uniquement sur des activités qui se déroulent à l'intérieur de la classe.

Les buts de notre enseignement.

On ne peut pas bien s'expliquer à propos de telle ou telle méthode si on n'annonce pas au moins succinctement les buts auxquels on se réfère.

Une réflexion sur les buts de notre enseignement doit tenir compte de l'évolution de notre société, de l'évolution de nos disciplines, et des besoins et des possibilités des élèves selon leur âge. Elle suppose un dialogue avec des interlocuteurs extérieurs au professorat du second degré : parents d'élèves, médecins, élèves, chercheurs et enseignants du supérieur ...

A l'occasion de ces confrontations se manifestent deux besoins des adultes et des futurs adultes que sont nos élèves :

- celui d'apprendre à se situer dans de grands ensembles, et à situer par rapport à ces ensembles les informations dispersées qui assaillent chaque jour l'homme, le citoyen ;
- celui d'apprendre à s'exprimer de multiples façons, et à exercer initiative et responsabilité ; cela implique une organisation et une vie de la classe, une certaine expérience sociale dans la classe.

Dans ce contexte, l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique est appelé à contribuer, en liaison avec toutes les autres disciplines, à l'éducation équilibrée des jeunes de 11 à 18 ans. Il doit plus particulièrement les aider à se situer dans le temps et dans l'espace, les rendre aptes à comprendre le monde qui les environne, afin qu'ils puissent y vivre et y agir.

Dans une telle perspective qui, sans négliger les problèmes de contenu, donne la priorité à la méthode, il est particulièrement justifié que l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique soit assuré par le même professeur qui de ce fait peut passer un temps suffisant avec les élèves chaque semaine. Il est souhaitable que cet enseignement se déroule selon trois axes, de telle façon que trois centres d'intérêt soient proposés chaque année à l'attention des élèves :

a) *l'axe historique*. C'est celui d'une réflexion sur l'évolution du monde dans le temps, qui permet de comprendre le présent dans une genèse, un mouvement. Cette étude invite les jeunes comme les adultes à relativiser leur vision du monde en découvrant avec sympathie les conditions d'existence, les problèmes et les aspirations des hommes qui les ont précédés.

L'histoire n'a pas pour seul intérêt d'expliquer l'actualité immédiate. Ce mouvement de sympathie pour ce qui est autre que nous-mêmes, pour des civilisations autres que la nôtre, est un élément fondamental dans la construction d'une personnalité solide et ouverte.

L'histoire apprend que le présent n'est pas absolu car il est relativisé par une évolution. S'enfermer dans le présent, c'est s'interdire de le comprendre. C'est risquer de fermer son esprit à l'avenir, faute de références autres que celles du présent.

Ceci appelle un enseignement de l'histoire pratiqué dans son originalité : non pas seulement une « histoire économique » ou une « histoire des techniques », mais l'histoire tout court, c'est-à-dire une histoire qui s'intéresse aux divers aspects de l'existence humaine.

b) *l'axe géographique*. C'est une attention portée à la diversité du monde actuel dans l'espace, qui permet de découvrir avec sympathie les grands ensembles humains d'aujourd'hui dans leur cadre de vie, leurs problèmes, leur civilisation. Le réduire à l'étude de données chiffrées serait lui ôter une partie essentielle de sa valeur éducative.

c) *l'axe de l'instruction civique*. Il correspond à une étude des grands traits de la vie économique, sociale et politique d'aujourd'hui, afin d'éclairer les mots et les réalités avec lesquels le citoyen est couramment confronté : inflation, monnaie, gouvernement, parlement, planification, syndicats... L'instruction civique appelle une étude très libre de l'actualité (de la 6^e à la Terminale, quel que soit le « programme » de l'année).

L'enseignement selon ces trois axes forme un ensemble, et profite de l'écho d'un centre d'intérêt à l'autre. L'étude de réalités économiques, sociales et politiques et d'un vocabulaire de base en instruction civique sert à la compréhension de civilisations d'autrefois en histoire et de grands ensembles d'aujourd'hui en géographie, et réciproquement.

Un préalable.

Ces exercices ne doivent pas donner aux élèves de travail à la maison (à part quelques quarts d'heure par trimestre). Et ils sont conçus de telle façon

qu'ils ne donnent pas de travail supplémentaire au professeur, dont la tâche est déjà assez lourde.

Afin de s'appuyer sur un exemple précis, on supposera que les formes de travail décrites dans cet exposé s'adressent à des élèves de 2^{me} ou de 1^{re}, c'est-à-dire à des jeunes de 15 à 18 ans.

Un cours allégé.

Dans cette perspective, et pour des élèves de cet âge, l'hypothèse présentée consiste pour le professeur à organiser une alternance très souple au cours de l'année entre un cours allégé et des séances de réflexion et d'expression qui mettent en jeu la responsabilité des élèves.

Le cours (auquel on peut ne consacrer qu'environ la moitié des séances de l'année, afin de réserver l'autre moitié à des séances d'exercices) fournit aux élèves quelques idées claires qui les aident à comprendre les principaux aspects d'une période, d'une région ou d'un problème. Il y a donc un abîme (du point de vue de la quantité des informations) entre ce cours allégé et un manuel. Le manuel est considéré comme un livre de lecture, que les élèves peuvent regarder chez eux sans la hantise d'apprendre, et qui fournit des documents utilisables à l'occasion, en classe. Le cours est beaucoup plus simple, plus léger, plus assimilable que le manuel.

Dans le cours, les dates et les chiffres sont des repères d'autant plus utiles qu'ils sont peu nombreux : 30 dates dans l'année pour l'histoire, une vingtaine de chiffres (des rangs et des proportions plutôt que des nombres absolus) pour la géographie peuvent convenir.

L'entassement des faits, des noms, des événements, des productions, est de la même façon inutile. Les quelques lignes directrices, simples et claires, dont l'élève a besoin, ce sont des idées. Ces idées doivent lui apprendre, par exemple, ce que c'est qu'une région, un régime politique ou un courant de pensée. Deux ou trois idées par chapitre, écrites sous une forme sobre au tableau, voilà la seule charpente utile : elle s'inscrit d'elle-même dans la mémoire.

Cela ne servirait pas à grand-chose si l'entassement reprenait à l'intérieur de ces 2 ou 3 paragraphes du chapitre. Il est bien plus intéressant et efficace d'expliquer longuement et en termes simples chaque idée en l'illustrant par un exemple. On peut alors donner à cet exemple relief et vie concrète.

Le cours gagne à former dans l'année un ensemble clair, facile à noter et à apprendre. Cela suppose que le professeur fasse un choix dans le programme en présentant aux élèves les lignes de force et quelques exemples significatifs. Cela n'empêche pas de faire sentir les nuances, au contraire.

A partir de ces quelques principes, on est facilement convaincu qu'il est possible de consacrer au cours environ la moitié du nombre des séances de l'année afin de réserver l'autre moitié à des séances d'exercices. C'est réalisable, et le professeur et les élèves peuvent alors prendre tout leur temps et n'ont plus le sentiment exaspérant d'être sans cesse bousculés.

Un rythme peut être donné, très librement, à l'alternance du cours et des séances d'exercices décrites plus loin : pour un des sujets retenus dans le programme de l'année, une série de 4 heures de cours peut être suivie d'une série de 5 ou 6 heures d'exercices : pour un autre, 5 heures de cours, précédées ou suivies de 3 heures d'exercices ... Ce rythme très souple permet de s'adapter aux circonstances, de n'être pas pris par le temps (1).

Les séances d'exercices.

En alternance libre avec le cours, la moitié environ du temps dont nous disposons dans l'année peut être consacrée à des séances de réflexion et d'expression qui mettent en jeu la responsabilité des élèves.

Il s'agit, en effet, de :

- développer la capacité de jugement des jeunes. Ceci suppose des exercices à sujets larges, conçus pour occuper une heure, et qui permettent aux élèves d'acquérir par la pratique l'habitude d'une démarche intellectuelle.
- mettre en jeu la responsabilité individuelle et collective des élèves, leur apprendre à collaborer, à dialoguer ; c'est ce que permet l'organisation de la classe en équipes permanentes (de 5 élèves, par exemple).

Voici, à titre d'exemples, quelques séances d'exercices, dans une classe de 2^{me} ou de 1^{re}. On peut bien entendu en concevoir beaucoup d'autres. Il ne s'agit pas d'un inventaire, mais d'une simple illustration.

Séances de lecture de romans, d'enquêtes, de témoignages.

Nous le savons bien : rien ne vaut un roman ou un témoignage de qualité pour restituer sa richesse concrète, sa densité, à un événement, pour découvrir une réalité « de l'intérieur ». Celui qui a lu *Germinal* a appris ce que c'était qu'une grève, celui qui lit *Le Feu* de Barbusse entrevoit ce que c'est que la guerre ; la vie des paysans hindous est fidèlement exprimée par *Le riz et la mousson* de Kamala Markandaya, etc...

Conseiller aux élèves de lire des romans chez eux relève souvent du vœu de pure forme. L'exposé fait par un élève sur un livre demande beaucoup de travail à cet élève et ennuie souvent l'auditoire qui n'a pas lu l'ouvrage. En revanche, la méthode de la séance de lecture permet à toute une classe de profiter directement d'un livre. Un équipe est chargée, un trimestre à l'avance,

(1) Cette organisation est réalisable dans le cadre actuel, où l'horaire fait se succéder au cours de la semaine des heures d'histoire, de géographie et d'instruction civique. Mais, de plus, il est souhaitable que le professeur puisse organiser librement la répartition des heures dont il dispose au cours de l'année (en alternance, en série autour d'un sujet ou de toute autre façon, selon les besoins). Il est également souhaitable qu'il puisse consacrer, avec ses élèves, un certain nombre de séances à l'étude très libre et très simple de n'importe quel sujet historique, géographique ou d'instruction civique, quel que soit le programme de l'année. Cela veut dire, par exemple, qu'à l'occasion d'une exposition à Paris sur Toutankhamon, une classe de 1^{re}, bien que ce sujet ne corresponde pas à son programme, passe, si elle le souhaite, une heure, deux heures ou trois heures à s'intéresser à la vie dans l'Égypte ancienne. Il ne s'agit pas de remplacer tout le programme par des sujets spontanément choisis, mais d'ouvrir la classe à des apports suggérés par l'actualité, l'intérêt des élèves, la coordination avec d'autres disciplines, etc.

d'en prendre connaissance et de choisir des passages significatifs, assez longs pour qu'ils puissent introduire les auditeurs dans le mouvement de l'ouvrage ; le jour dit, un ou deux élèves, au bureau, lisent sobrement ces passages à leurs camarades, sans commentaires, pendant une demi-heure ; la fin de la séance est consacrée à une brève discussion qui permet de souligner les thèmes abordés (?).

Séances de lecture et d'audition de disques.

Un poème, un mouvement de symphonie, cela se goûte. Nos cours d'histoire de l'art sont bâtis sur du sable s'ils ne peuvent s'appuyer sur un contact direct avec des œuvres.

Le classe peut organiser quelques séances de lecture et de musique à propos d'une période de l'histoire. On établit en classe, un mois à l'avance, une liste d'écrivains et de musiciens. On s'accorde sur l'attribution d'un écrivain et d'un musicien à chaque équipe, celle-ci étant ensuite libre du choix des œuvres. Deux équipes sont responsables d'une heure : elles présentent, en alternance, deux lectures et deux passages de disques, dans le silence attentif de toute la classe, et sans autre commentaire que d'écrire au tableau le nom de l'auteur, le titre et la date. Le professeur n'a pas eu à s'en occuper. Les élèves prennent plaisir à cette sorte de « célébration » gratuite, très simple, sans prétention ni tapage, et le dernier en littérature est heureux de venir lire Rimbaud dans son exemplaire du Livre de Poche, en butant sur les mots sans que le professeur le reprenne. Le cours suivant sur le mouvement intellectuel et artistique de l'époque est écouté avec une attention plus grande ...

Séances de discussion.

Le dialogue entre le professeur et toute la classe, même s'il est poursuivi de façon ininterrompue pendant toute une heure, outre qu'il est épuisant pour le professeur, ne donne la parole à chaque élève, au mieux, qu'une ou deux fois dans l'heure et pour quelques secondes. La répartition de la classe en équipes permet au contraire d'organiser de véritables séances de discussion.

Une équipe est chargée de préparer un sujet. L'heure venue, un des élèves fait un exposé de six à sept minutes sur les données du débat : le sujet est en effet présenté sous la forme d'une question, pour susciter réflexion et controverse. Puis les élèves se regroupent par équipes en différents points de la classe, autour de quelques tables, et chaque équipe débat pendant un quart d'heure (à voix basse pour ne pas gêner les classes voisines) ; dans l'équipe, un rapporteur veille à ce que chacun s'exprime et note les idées émises. Puis tout le monde se retourne vers le bureau, où se succèdent les rapporteurs qui présentent en quelques phrases concises les principaux arguments, et un élève dirige la discussion générale.

(2) On peut signaler l'excellente série de fiches de lecture éditées par « Peuple et Culture », mouvement d'éducation permanente agréé par l'Éducation nationale (27, rue Cassette, Paris 6^e).

Cette forme de débat permet à chaque élève, quelle que soit sa « force » en histoire et en géographie, de se sentir concerné et de s'exprimer dans son équipe de façon libre et cependant ordonnée puisqu'il faut présenter un rapport.

Discussion sur un document, un tableau.

La séance de discussion peut être orientée vers l'étude d'un document écrit ou figuré. Il est utile alors de fournir aux élèves au début de l'année (ou d'établir avec eux) une « grille » de questions proposant des repères pour l'étude d'une grande catégorie de documents : « Repères pour l'étude d'un texte politique », « Repères pour l'étude d'un tableau » ; la pratique habitue les élèves à s'en servir de façon nuancée et libre. Les 5 ou 10 minutes du début sont consacrées, soit à la réflexion personnelle sur le texte, soit à la contemplation silencieuse du tableau, dont chaque élève a sous les yeux une bonne reproduction, grâce à son manuel ou à une de ces cartes postales d'excellente qualité et de prix modique dont l'achat collectif peut être fait par la classe. Puis les équipes se réunissent et la séance se déroule de la façon qui a été décrite précédemment. Le professeur veille à ce que les rapporteurs se renouvellent à chaque séance.

(Il est évident que lorsque les conditions le permettent, cette étude de documents peut s'appliquer à des films, des émissions de radio ou de télévision).

Etude de journaux.

Des séances peuvent porter sur l'étude de journaux, achetés par les équipes et dont on examine la mise en page, le pourcentage de surface attribué aux divers domaines de l'information, les différences dans la présentation d'un même événement, etc...

Voici deux possibilités :

- étudier ce qu'a été *une semaine* pour les lecteurs de six journaux. Chaque équipe achète la totalité des six journaux pendant six jours. Une séance ou deux sont consacrées au travail en équipe à partir d'un plan d'étude établi la semaine précédente. Une ou deux séances se passent ensuite en rapports et discussion générale, et les élèves découvrent que les six lecteurs n'ont pas eu les mêmes préoccupations.
- étudier de la même façon *un événement*, vu par un certain nombre de journaux.

Séances de rédaction.

Sur un sujet donné (en relation avec la série de cours qui a précédé) chaque élève doit en une demi-heure rédiger une page ou une page et demie en français correct, suivant un enchaînement rigoureux ; la confection d'un simple plan ne suffit pas, un plan étant une sorte de déclaration d'intentions qui n'oblige pas à un effort complet de rédaction ; manuel et cahier de notes peu-

vent rester sur la table : on s'habitue vite à ne les consulter que pour mémoire ; la fin de l'heure est consacrée à la lecture à haute voix par le professeur de deux ou trois textes et à leur correction par toute la classe.

Cette méthode met au travail tous les élèves, leur permet de repérer les principales erreurs à éviter, et ne donne aucun travail supplémentaire au professeur.

Une telle séance peut être appliquée au commentaire écrit d'un document. Un exercice très formateur consiste à résumer un texte (tiré au besoin d'un manuel) en un nombre limité de lignes : il développe l'esprit de synthèse, la rigueur, la précision.

On pourrait objecter que cette activité relève du professeur de français ; l'objection ne peut être retenue, car tout professeur doit, dans sa discipline, développer l'expression ; on n'apprend à utiliser correctement le français dans un domaine historique ou géographique que dans des exercices d'histoire ou de géographie. Il en va de même pour les mathématiques ou la physique ...

La plupart de ces exercices ne sont pas notés. Il faut éviter que le souci du contrôle (nécessaire à certains moments) prenne le pas sur celui du développement des aptitudes. Parmi les exercices de contrôle, celui qui consiste, sur un sujet donné, à rédiger un texte clair, suivant un enchaînement rigoureux, est particulièrement significatif de la capacité de réfléchir et de s'exprimer. L'une des méthodes possibles consiste à donner à réviser deux chapitres seulement du cours : tout l'effort porte alors sur la réflexion et la rédaction. Pour obliger à la rigueur, on peut fixer un maximum de quatre pages pour une rédaction d'une heure, et demander de fournir sur une page séparée le plan suivi. Avant cet exercice de contrôle, une ou deux séances de travaux pratiques de rédaction constituent un entraînement utile.

Les exercices qui viennent d'être décrits présentent encore un avantage : ils permettent au professeur de se taire périodiquement ; cela équilibre son travail en même temps que celui des élèves et donne à toute la classe une sorte de respiration.

Ils s'inscrivent aussi, pour leur part, dans une perspective de démocratisation : les élèves dont le milieu social stimule moins l'expression verbale trouvent ainsi en classe, de façon habituelle, l'occasion de s'entraîner à parler et à écrire.

Ils forment un cadre aussi précis qu'un cours qui s'étend sur toute l'année. Et ils ne posent pas de problème particulier de discipline : les élèves ont le sentiment tout au long de l'année de suivre une méthode de travail claire où alternent cours et séances d'exercices.

Ils ne constituent pas l'apanage de l'expérience d'un seul professeur. On peut témoigner qu'ils ont tous été pratiqués de façon suivie, et parfois dans des classes très chargées (cette remarque n'implique évidemment pas la résignation devant la surcharge des classes !).

Enfin, les relations entre le maître et les élèves en sont profondément modifiées. Elles peuvent d'ailleurs être enrichies par un questionnaire de dialogue rédigé par le maître et auquel les élèves répondent chez eux. (Voici deux exemples de questions de début d'année : « Qu'est-ce qui vous a le plus et le moins intéressé en Histoire et en Géographie depuis le début de vos études et pour quelles raisons ? », « Quels sujets souhaiteriez-vous étudier cette année en Instruction Civique et par quelles méthodes ? »). Il peut se pratiquer deux fois dans l'année : trois semaines après la rentrée et en fin d'année. C'est un moyen de dialogue, et une source de réflexion pour le professeur.

Jacques BOURRAUX,
professeur au Lycée de Dieppe.